

RAPPORT N° 05/7-31  
du Conseil Municipal

OBJET

REHABILITATION DU SECHOIR-A-TABAC AU BUTOR  
(2EME TRANCHE)

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS

AUTORISATION DE SOLLICITER DES FINANCEMENTS  
DE L'ETAT ET DE LA REGION

Le projet du Séchoir-à-Tabac a pour objet la réhabilitation de l'ancienne friche industrielle et de permettre le développement d'un projet culturel identifié, porté par une équipe artistique en résidence sur le site.

Compte tenu de l'achèvement de la 1ère tranche, suite à l'approbation du nouveau coût prévisionnel des travaux au stade APS (en séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2004), la Commune se propose de lancer pour la 2ème tranche les procédures relatives à l'acquisition des équipements du Séchoir-à-Tabac, ce, de façon parallèle aux travaux qui devront être réceptionnés courant 2007.

Cette opération permettra de doter le Séchoir-à-Tabac des équipements suivants :

- billetterie ;
- matériel scénique (son, lumière, gradins...) ;
- mobilier de bureau et matériel informatique ;
- matériel nécessaire aux ateliers décors et costumes ;
- matériel d'entretien des locaux ;
- climatisation.

Les dépenses d'investissement nécessaires sont estimées à 277 905,00 € HT.

**EQUIPEMENTS DU SECHOIR-A-TABAC**

DESIGNATION	MONTANT (€ HT)
BILLETTERIE	7 576,00
EQUIPEMENT TECHNIQUE	205 031,00
- Matériel d'éclairage	74 441,00
- Matériel audio	23 008,00
- Transport de matériel son et lumière	24 277,00
- Gradins de 200 places	56 500,00

**RAPPORT N° 05/7-31**

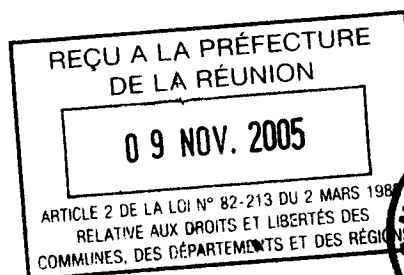
DESIGNATION	MONTANT (€ HT)
- Pendrillons / Rideaux	8 000,00
- Tour d'éclairage	2 745,00
- Tapis de danse (sol)	2 900,00
- Patience manuelle	800,00
- Ralingue et bâche de couverture extérieure	12 360,00
<b>EQUIPEMENTS DE BUREAU</b>	<b>23 000,00</b>
- Mobilier de bureau	11 000,00
- Informatique et bureautique	12 000,00
<b>EQUIPEMENTS DES ATELIERS</b>	<b>26 298,00</b>
- Ateliers décors	18 000,00
- Ateliers costumes	3 798,00
- Structures de stockage et de rangement	4 500,00
<b>MATERIEL D'ENTRETIEN</b>	<b>4 500,00</b>
- Pool de matériel d'entretien	
<b>CLIMATISATION</b>	<b>11 500,00</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>277 905,00</b>

Le plan de financement s'établit comme suit :

	Etat	Région	Commune	Total
	(en € HT)			
Acquisition d'équipements du Séchoir-à-Tabac (coût estimatif de 227 905,00 € HT)	50 000,00	150 000,00	77 905,00	277 905,00

Je vous demande de bien vouloir approuver ce programme d'acquisition, ainsi que le plan de financement proposé, et de m'autoriser à solliciter les participations de l'Etat et de la Région.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer



Pour le Député-Maire absent  
Le Premier Adjoint



Jacques MOREL

**DELIBERATION N° 05/7-31**  
**du Conseil Municipal**  
**en séance du jeudi 3 novembre 2005**

**OBJET**

**REHABILITATION DU SECHOIR-A-TABAC AU BUTOR**  
**(2EME TRANCHE)**

**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS**

**AUTORISATION DE SOLLICITER DES FINANCEMENTS**  
**DE L'ETAT ET DE LA REGION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/7-31 du Député-Maire, présenté au nom des Commissions 1° Affaires Culturelles, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le programme d'acquisition d'équipements pour le Séchoir-à-Tabac.

**ARTICLE 2**

Approuve le plan de financement proposé.

	<b>Etat</b>	<b>Région</b>	<b>Commune</b>	<b>Total</b>
	<b>(en € HT)</b>			
Acquisition d'équipements du Séchoir-à-Tabac (coût estimatif de 227 905,00 € HT)	50 000,00	150 000,00	77 905,00	277 905,00

**DELIBERATION N° 05/7-31**

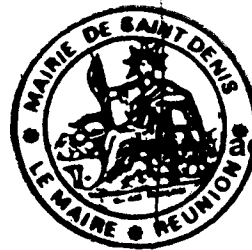
**ARTICLE 3**

Autorise le Député-Maire à solliciter les participations attendues de l'Etat et de la Région.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le - 8 NOV. 2005

Pour le Député-Maire absent  
Le Premier Adjoint



Jacques MOREL

